

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 016/2023

Séance du 12 avril 2023

**Date de la
convocation : 07/04/23**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
07/04/2023**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	11	

Objet : Acquisition parcelle MERESSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a décidé de se porter acquéreur de la parcelle C 302 (phase 1) appartenant à Monsieur MERESSE Patrice, sise à Soubares. Cette acquisition permettra de débiter le projet d'aménagement du cœur de Bourg (phases 1).

Monsieur le Maire précise que le prix d'acquisition est convenu avec le vendeur de la manière suivante :

21,58€/m2 (parties lotissable et inondable).

C 302 : Surface totale : 910 m2, soit 19 642€.

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier ainsi qu'au Notaire en charge de la transaction.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERIN.

90

